



HAL
open science

Une EXPERIENCE de COMPTABILITE ANALYTIQUE BUDGETAIRE INTEGREE: Le CONTROLE BUDGETAIRE PERMANENT

Calixte Couffin

► **To cite this version:**

Calixte Couffin. Une EXPERIENCE de COMPTABILITE ANALYTIQUE BUDGETAIRE INTEGREE: Le CONTROLE BUDGETAIRE PERMANENT. L'alchimie des coûts, May 1983, France. pp.cd-rom. hal-00823426

HAL Id: hal-00823426

<https://hal.science/hal-00823426>

Submitted on 14 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une EXPERIENCE de COMPTABILITE ANALYTIQUE BUDGETAIRE INTEGREE :

Le CONTROLE BUDGETAIRE PERMANENT

Calixte COUFFIN
L.I.E.F./E.S.A.P.

**UNE EXPERIENCE DE COMPTABILITE ANALYTIQUE BUDGETAIRE INTEGREE :
LE CONTROLE BUDGETAIRE PERMANENT**

Calixte COUFFIN, Laboratoire d'Informatique et
d'Economie Financière de l'ESAP (LIEF-ESAP).

Depuis un peu plus de 20 ans, le Contrôle Budgétaire Permanent est appliqué sur les gros ordinateurs. Depuis deux ans, il est passé sur micro-ordinateurs. Il peut être mis en application aussi sur Télétel.

L'informatique réalise, en effet, ce qui n'était pas faisable avec les méthodes manuelles ou mécanisées. L'utilisation des nouvelles machines électroniques pour le traitement de la comptabilité, permet d'intégrer les diverses formes de comptabilité (comptabilité générale, comptabilité analytique, comptabilité budgétaire ...).

C'est pourquoi nous pouvons faire le point sur l'avancement de ce processus d'intégration, en considérant les progrès des machines, le développement des logiciels et le développement des méthodes comptables elles-mêmes.

I - DES MACHINES DE PLUS EN PLUS PUISSANTES

En peu de temps (moins de deux ans) le micro-ordinateur proposé aux petites entreprises est passé de 32 K de mémoire centrale à 64 K, 128 K, 256 K ...

Dans le même temps, la capacité des mémoires périphériques est passée de 256 K à 600 K, 700 K, 800 K ou plus.

La vitesse de traitement a été aussi très largement augmentée.

Les machines prévues pour les mois qui viennent seront encore plus puissantes et plus rapides, le vidéodisque pouvant devenir un auxiliaire normal du traitement de la comptabilité ...

C'est pourquoi nous pouvons estimer que les besoins en capacité de traitement, sont désormais largement satisfaits. Les problèmes qui restent posés concernent plutôt les progiciels destinés à assurer ce traitement.

II - LES PROGICIELS

Nous laissons de côté les petits programmes qui peuvent être mis en place par un particulier et ne peuvent pas faire l'objet d'une diffusion parce qu'ils n'ont pas les qualités dont nous allons parler.

En effet, un progiciel de grande diffusion doit être fiable, pour l'utilisateur, pour l'administration fiscale et pour le banquier.

Il doit être rapide, parce que l'utilisation de la comptabilité ne se limite plus à être un rapport historique lointain mais devient aussi un instrument de gestion permanent, capable de donner les informations utiles à chaque instant.

Il doit rendre possible (sur option) l'intégration des diverses comptabilités et, dans de nombreux cas, de documents annexes d'ordre technique ou financier.

En même temps, et à cause des qualités énoncées ci-dessus, il doit permettre l'autonomie des personnes. En effet, l'informatique vécue jusqu'ici, rendait les personnes dépendantes d'un super-service contraignant. Cette dépendance était souvent la cause de conflits et même d'échecs définitifs de l'emploi de ces nouvelles méthodes de traitement de l'information. Il faut donc passer à une autre étape qui sera caractérisée par l'autonomie de chaque utilisateur.

Enfin, les progiciels doivent permettre la communication avec l'environnement. C'est pourquoi ils doivent être ouverts, c'est-à-dire, facilement adaptables à des situations très diverses.

Ainsi les progiciels comptables vont pouvoir répondre à des besoins d'information très divers et donner à la comptabilité une nouvelle dimension ou, plus exactement, lui confier de nouvelles fonctions.

III - LES NOUVELLES FONCTIONS DE LA COMPTABILITE

Dans le passé et même dans un passé encore tout récent, la comptabilité avait surtout une fonction fiscale, accessoirement, une fonction de gestion.

Il en était ainsi parce que le délai de traitement était tel qu'il ne permettait pas d'obtenir des situations financières de l'entreprise instantanées. On se contentait de tableaux rétroactifs parce qu'on ne pouvait pas faire mieux.

La gestion instant par instant se faisait par des procédés extra-comptables.

Désormais, la situation complète d'une petite entreprise peut être connue à tout instant, sans délai ...

C'est pourquoi, la comptabilité peut désormais être liée à la gestion technique, à la gestion de la trésorerie, au suivi des clients, à la gestion des stocks, aux études statistiques rapides ...

Désormais, la comptabilité peut non seulement constater les réalisations des différentes gestions, mais y associer les prévisions pour passer à la gestion par anticipation ou à la gestion budgétaire (Contrôle Budgétaire Permanent).

En conclusion, il suffit de rappeler qu'un progiciel de comptabilité doit tenir compte de tout l'environnement économique et social et permettre la mise en place d'interfaces avec les instituts de la comptabilité économique comme la comptabilité nationale ou les comptabilités par secteurs économiques et sociaux, dans le présent et dans le futur.